

Bases techniques du bâtiment TCE – Systèmes Sécurité Incendie et accessibilité PMR

Cette formation permet d'acquérir les bases essentielles des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) et de l'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) dans les bâtiments. L'objectif est d'apporter une compréhension claire des notions fondamentales, des différentes mesures, afin de faciliter les échanges avec les parties prenantes telles que les exploitants et équipes techniques.

Objectifs opérationnels

- Appliquer la réglementation selon le type de bâtiment et d'activité
- Intégrer la sécurité incendie de la conception à la réception d'un projet
- Rendre les bâtiments accessibles aux PMR

Public Concerné

- Techniciens d'un corps d'état
- Techniciens maintenance
- Responsables de la maintenance des bâtiments amenés à gérer des TCE
- Responsables des services travaux, entretien ou maintenance

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation demande une connaissance du vocabulaire fondamental de la Construction.

Contenu

Sécurité incendie et accessibilité PMR

- Réglementation applicable en fonction du type de bâtiment et d'activité : code du travail, ERP, Habitation collective, IGH
- Paramètres de la sécurité incendie dès la conception d'un projet jusqu'à la réception des travaux, règles techniques
- Relations avec les acteurs de la prévention incendie : dépôts des dossiers, Commission de sécurité, dérogations
- **Accessibilité des bâtiments**
 - Démarche d'optimisation des solutions techniques à l'accessibilité
 - Atteinte des objectifs réglementaires à la réception des travaux : attestations de conformité

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exemples concrets, de mises en situation, de cas pratiques réalisés en sous-groupes et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
 - Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
 - Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
 - Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
 - Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.
- Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Les intervenants sont des formateurs qualifiés et ancien commandant des Sapeurs Pompiers, actuellement responsable d'un bureau d'études en sécurité incendie et PMR.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com